



FÉDÉRATION C.F.T.C.

Chimie Mines Textile Energie

Secteur Mines

Freyming-Merlebach, le 26 mars 2015

Compte rendu de CA CANSSM du 25 mars 2015

Approbation du Compte rendu :

Le compte rendu est approuvé à la majorité.

Présentation du Projet de mandat de gestion avec la CNAMTS :

La CFTC fait une déclaration concernant le projet Manga. Annexe 1

Ce projet est adopté à la Majorité (3 CGT contres).

Le Président de la CNAMTS confirme les garanties apportées dans ce mandat de gestion et il mettra tout en œuvre pour que celui-ci soit appliqué.

Le Directeur de la CAN informe le conseil que l'ensemble des agents concernés par ce mandat aura d'ici la fin du mois un courrier pour les informer sur les modalités de transfert.

L'ANGDM se dit prête à mettre en place des points d'accueil si la CAN en fait la demande.

Présentation des dossiers renvoyés par la CRA :

Après l'examen des deux dossiers et après un large débat sur la position de l'employeur, le CA vote à la majorité la reconnaissance de la maladie professionnelle.

Modification de la composition du CA et des Commissions :

Mme POUYET est désignée membre titulaire au CA.

M. PASCAL et Mme POUYET sont désignés dans les différentes commissions.

Le CA adopte à l'unanimité le projet de motion concernant la loi sur le cumul emploi retraite. Cette motion sera envoyée à Mme la Ministre de la Santé.

En annexe : Retraite des mines.
Chiffre de l'activité 2014.
Site internet.

Les Administrateurs CFTC